

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 16 juin 2022**

**Objet : Modification des Bordereaux de Prix Unitaire (BPU) sur le marché de travaux n°2020-02-001 « Accord-Cadre à bons de commande pour la réalisation d'études et de travaux pour des infrastructures de communications électroniques »**

**Lot1 : Département de la Haute-Vienne**

**Lot2 : Département de la Creuse**

**Lot3 : Département de la Corrèze**

L'an deux mille vingt-deux, le seize juin à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le sept juin 2022, se réunit en session ordinaire, en salle des commissions n°1, au Conseil Départemental de la Haute-Vienne, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents :32 (dont 9 procurations) -82 voix

Votants : 32 Pour soit 82 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président - PRESENTIEL  
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2<sup>ème</sup> VP - VISIO  
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3<sup>ème</sup> VP – VISIO  
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4<sup>ème</sup> VP - PRESENTIEL  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5<sup>ème</sup> VP - VISIO  
Mr Alain GRASS - 1 voix – 6<sup>ème</sup> VP - VISIO  
Mr Jean-Paul BARRIERE – (procurateur donné à Mr Horry) – 1 voix – 7<sup>ème</sup> VP  
Mr Jean-Jacques CAFFY– 1 voix – VISIO  
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO  
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO  
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr P.Vidau) – 2 voix – VISIO  
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix - VISIO  
Mr Jean-Bernard DOGNON (suppléant de Mr Delautrette) - 1 voix - VISIO  
Mr Bruno FLEURY – (procurateur donnée à Mr Bernardie) – 1 voix  
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix – VISIO  
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO  
Mme Sarah GENTIL – (procurateur donnée à Mr Grass) – 2 voix  
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO  
Mr Fabien HABRIAS (suppléant de Mr P.Allard) – 1 voix – PRESENTIEL  
Mr Jean-Marie HORRY - 1 voix – PRESENTIEL  
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix – VISIO  
Mr Vincent LEONIE – (Procurateur donnée à JM Bost) - 2 voix  
Mr Alain FAUCHER – 1 voix – VISIO  
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO  
Mr Thierry MUZETTE – (procurateur donnée à Mr Y.Le Gouffe) – 1 voix  
Mr Pierre PEYRAMAURE – (procurateur donnée à Mme Rome) – 2 voix  
Mr Joël ROYER – (suppléant de Mr T.Cotiche) – 1 voix – VISIO  
Mme Valérie SIMONET – (procurateur donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix  
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – VISIO  
Mr Pierre VERGNOLLE – (procurateur donnée à Mr Montet) – 1 voix  
Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO  
Mr Rémy VIROULAUD – (procurateur donnée à Mr Carcat) – 2 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Présidente Département Creuse  
Vice-Président Département Hte-Vienne  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Vice-Président CC Pays d'Uzerche  
Vice-Président CC Portes Creuse Marche  
Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud  
Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive  
Conseiller communautaire CC Pays Dunois  
Conseiller comm CC Pays de Nexon Monts de Chalus  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Président CC Briance Combade  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Adjointe au Maire de Limoges  
Vice-Président de la CC Val de Vienne  
Vice-Président de la CC POL  
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Conseiller communautaire CC ELAN  
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges  
Vice-Président CC Noblat  
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne  
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière  
Délégué communautaire Syndicat de la Diège  
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest  
Présidente du Département de la Creuse  
Conseillère Départementale de la Corrèze  
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix  
Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin  
Adjoint au Maire Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix  
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix  
Mr Pierre CHEVALIER – (et son suppléant) - 2 voix  
Mr Francis COMBY – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean DUCHAMBON – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) – 15 voix  
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean-Claude LEBLOIS – (et sa suppléante) – 6 voix  
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) - 6 voix  
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix  
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix  
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix  
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Christian PRADAYROL (et son suppléant) – 2 voix  
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix  
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr François VINCENT – (et son suppléant) - 15 voix – 1<sup>er</sup> VP

Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Président du Syndicat de la Diège  
Président CC Pays Lubersac Pompadour  
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières  
Vice-Président de la CC POL  
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Vice-Président Tulle Agglo  
Président du Conseil Départemental Haute-Vienne  
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret  
Conseiller Départemental Creuse  
Président CC Pays Sostranien  
Vice-Président CC Midi Corrèzien  
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne  
Président CC Bénévent Grand Bourg  
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC Gartempe Saint Pardoux  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine

Dans le cadre de l'exécution du marché Réalisation d'études et de travaux pour des infrastructures de communications électroniques, il est nécessaire **d'actualiser** les Bordereaux de Prix Unitaires (BPU) sur chacun des 3 lots

1 - Le BPU ne prévoyait pas de prestation de fonçage (uniquement des forages dirigés) :

- Création d'un forfait fonçage 7 ml à 1940 €HT
- Création d'un prix au ml supplémentaire de fonçage (au-delà du forfait de 7 ml) à 92 €HT

2 - Afin d'optimiser les coûts des études et travaux pour ce qui concerne les absences de génie civil mobilisable dans le cadre des raccordements FTTH, nous intégrons des prestations d'études de pré-adduction, réalisables à l'échelle ZAPM.

La prestation consiste à checker au niveau du SI l'intégralité des PBO d'une ZAPM, de tagger tous ceux susceptibles de desservir des locaux sans continuité d'infrastructure mobilisable, de confirmer par une visite terrain la liste définitive des PBO avec absence GC, et de proposer un devis de travaux pour création des adductions.

Quatre configurations de prestation sont proposées

- Option 1 : ZAPM avec nombre de PBO en chambre < 30% - 2200 € HT
- Option 2 : ZAPM avec nombre de PBO en chambre compris entre 30% et 60% - 2700 € HT
- Option 3 : ZAPM avec PBO en chambre > 60% - 3050 € HT
- Option 4 : Contrôle exhaustif de 100% des PBO de la ZAPM – 3600 € HT

Il revient au Comité Syndical de délibérer sur ces prix nouveaux. A validation par celui-ci, les prix deviendront définitifs et feront l'objet **d'un avenant**.

**Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :**

- **d'accepter les BPU actualisés ci-annexés,**
- **d'autoriser le Président à signer les avenants correspondants ainsi que tout acte se rapportant à ce dossier**

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL,



SYNDICAT MIXTE  
27, bd  
de la Corderie  
Limoges  
DORSAL

Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le : 22 juin 2022

